

Julia MARQUES
13 Résidence les Pépites
Route de Montabo
97300 – CAYENNE
GUYANE Française
Tél : 0594 385706/0694 908586

Cayenne le 13 Octobre 2008

A

Monsieur Guillaume Louis CHANTEUR
Quartier « Citron »
Voie 2 n° 14
97 200 FORT DE France
MARTINIQUE

Objet : Dénonciation d'une situation inacceptable

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier et vous en remercie. La situation est difficile à vivre mais je tiens à ce qu'elle ne perdure plus, merci encore de m'aider.
Je vous communique les éléments que j'ai fournis à Sa Sainteté Benoit XVI.

J'ai appris l'existence de cette relation en avril de cette année par un ami dont la femme travaillait à l'évêché. J'ai dû me rendre très rapidement à l'évidence grâce à différents témoignages dont celui de mon fils de 15 ans à l'époque.

Mon frère m'a rejoint en Guyane le 5 juillet 2005. Alors âgé de 22 ans, il était venu s'installer auprès de moi pour chercher du travail. J'ignorais alors son homosexualité. Au bout de 3 mois, il a souhaité prendre son indépendance. Après quelques péripéties il s'est retrouvé en confession à l'évêché demandant de l'aide. L'Evêque lui a proposé d'habiter un F2 à l'étage de l'évêché. A l'époque, cela m'a soulagé, pour moi ce lieu représentait la sécurité.

Ensuite j'ai moi-même fait la connaissance d'Emmanuel Laffont présenté par mon frère. J'en étais honorée – De plus Jean Paul m'a annoncée qu'il allait rentrer dans les ordres. Pour moi, il ne pouvait y avoir meilleur choix. Nous avons donc entretenu mon fils et moi les meilleures relations avec l'Evêque.

Au mois d'Avril, je suis tombée de haut ! J'ai dû suivre un traitement antidépresseur durant deux mois et je reste encore fragile.

Mon fils m'a avoué les avoir surpris lors d'un court séjour (1 semaine) chez son oncle, copulant dans la chambre de l'Evêque. C'était en 2006. Cela l'a profondément traumatisé et depuis il ne veut plus se rendre à l'église. Aujourd'hui il a 18 ans.

Depuis des mois je ne sais quelle attitude adopter quand je rencontre l'évêque. Mon frère s'est fâché avec moi depuis octobre 2007 pensant alors que j'étais déjà au courant de la situation.

En effet, l'Evêque avait renvoyé la comptable qui avait découvert la nature de leurs échanges.

Avec le recul et à l'analyse, je comprends pourquoi il avait autant de liberté et d'aise à l'Evêché.

Ils formaient un couple, allant partout ensemble, voyageant plusieurs fois par an.

Mon frère avait un train de vie très élevé pour un étudiant car à son arrivée je subvenais à ses besoins. Il a même eu une voiture (206 blanche) qu'il conduisait sans permis.

Il se querellait avec l'Evêque, cela s'est d'ailleurs produit devant moi, il jalousait ceux qui demandaient soutien à son « protecteur ».

Je ne vais pas continuer à vous abreuver de détails sordides. Aujourd'hui mon frère est reparti, je l'espère, définitivement. Il reste fragile psychologiquement, il déclare ne pas pouvoir vivre loin de cet individu et parle parfois de suicide. Je me suis adressée à toute la famille pour lui venir en aide.

Cependant, Monsieur, j'en appelle à votre rigueur spirituelle et intellectuelle, un tel personnage ne peut continuer à tromper la population qu'il est sensé guider, à abuser des innocents en Guyane donc à pervertir une jeunesse fragile, d'autant qu'il se rend à des soirées gays.

Il paraîtrait qu'il entretient actuellement une relation avec un jeune de la région du Maroni.
Il faut que cela cesse !

J'espère, Monsieur, que vous prendrez cette lettre au sérieux. Je suis prête à témoigner et à relater de manière exhaustive tout ce j'ai vu, entendu et vécu.

Je joins à ce courrier, quelques documents écrits qui vous édifieront.
Veuillez croire, Monsieur à l'expression de ma considération distinguée.

